FAITS DIVERS.

Température du 21 septembre 1897.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	76	24
3 P. M.	78	25
6 P. M.	76	24

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

Mariages — Paul Baptiste à Mlle Louisa Baptiste; John B. Baronesse à Mlle Wilhelmina Von Behren; Alfred Johnson à Mlle Victoria Martin; Charles Auguste à Mlle Louise Severe; George Battise à Mlle Sylvia Anthony; August Anderson à Mlle Margaret Armstrong; Samuel Kessler à Mlle Selma Schwartz; Bernard Goldbach à Mlle Flora R. Wenar.

Naissances. — Mmes Emile Degrattery, un garçon ; Auguste B. Kehl, une fille; Antonio M. Lopez, un garçon; Andrew G. Harris, une fille. Otto Gorbach, un garçon ; Edward Lawton, une fille ; William Moore, une fille ; Robert Clayton, une fille ; George W. Miller, un garçon ; Jean Marie Dazet, un garçon; Louis Freche, une fille; Michael Ratchford, une fille; Emile Sauter, une fille; Gasparo Soidano, une fille; Charles E. Whittington, une fille; William Oser, un garçon; Geo. A. Kerth, une fille; Frank Dupuy, une fille; Samuel Mix, une fille; Isidore Levy, une fille; Joseph Bouvoir, un garçon.

Décès—Carmelite L. Palmer, 2 mois, Pleasant ; Numa Butler, 35 ans. 1566 Canal ; Ellen Joyce Megann, 7 jours, 4930 Colisée ; Mlle Irène Strain, 16 ans, 322 Nord Derbigny; Jules Badue, 68 ans, 2532 Laharpe ; Thomas Duffy, 54 ans, ville de New York ; J. Ward Gurley, 78 ans, 2033 Colisée; Viola Bornono, 9 ans, 832 Chartres; Vve J. Mazuz, 73 ans, 827 Royal; Vve Kate C. Logan, 50 ans, Upperline et avenue St-Charles; Vve Anna Burns Sheehan, 78 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; John Larner, 60 ans, Louisiana Retreat; Ernestine Ruth Thornton, 4 mois 1118 Robert; Marianne Johnson. 70 ans, Asile Lafon; Edna Washington, 2 ans, 524 Sud Miro ; Edward Heyman, 25 ans, 2120 avenue Tulane; George Dénéchaud Douglass, 14 mois, 348 Carondelet; Joseph Grisaffi, 25 ans, 2626 Urquhart; Adam Edward Ruth, 3 mois, 1311 Clara; Veuve Ann Sheehan, 81 ans, 819 Robert; Dr Julius F. Schmittle, 33 ans, Hôtel-Dieu; Roffatle Forestieu, 51 ans, 1426 Chartres; Felice Cavalier, 26 ans, 2245 St Claude; Alma Edward, 7 mois, 924 Poydras.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. — Mary Adelaïde Lagroue vs Farrell H. Dagley, son époux—séparation de corps et de biens.

Isham Lewis vs John Friday—action en recouvrement de $302 50 sur des billets.

Security Brewing Co vs Edward Gross—réclamation de $127 91 sur des billets,

Louis P. Bryant vs J. P. Martinez.

Les successions suivantes ont été ouvertes :

Hy et Johanna Zimmermon, Louis Arnold Bertonière, Mina Mengel, Louisa Hein, Albert Fischer.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Nolle prosequis :

Joseph Schlessinger, détournement ; Mary Grace, Maggie Ward, larcin ; Hy Jones, vol.

Ont plaidé coupables :

James Cook, attaque ; Emma Logan, blessure.

Ont plaidé non coupables :

Joseph A de Poincy, actes de violence ; Thos Blunt, Andy Wilson, larcin ; Dan Green, S S McMillan, larcin; Mme P L Dunn, Harry Hernandez, Geo A Develle, Emile Gurdin, violation de la loi du dimanche.

Condamnation :

Chauncy Porter, actes de violence, $15 d'amende ou 10 jours d'incarcération.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle. — John Chimeman, Frank Ferran — allures suspectes ; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Theresa Dufes — vagabondage ; $10 ou 30 jours de prison.

Jas Breathwaite — ivresse et bris de paix ; $5 ou 12 jours d'incarcération.

Jes. L Papins — loteries illicites ; $25 d'amende ou 15 jours de prison.

Mis sous caution :

Hy. Jacobs, diffamation.

Envoyés devant la Cour criminelle : Eddie Edgkamper, larcin ; Tony Lawson, attaque et blessure.

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer ; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent : "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Arrestation.

Hier matin, à sept heures et demie, les détectives Dale et Rainey ont arrêté un nègre du nom de Gus Morgan à l'angle des rues Remparts et Poydras. Il est accusé d'avoir blessé un camarade, Jim Printt, au cours d'une querelle à bord du steamship St John, à environ 14 milles de la ville.

Sauvée par sa fille.

Vers midi et demi hier, Mme Margaret Bauman domiciliée rue Sud Robertson 725, en passant près d'un fourneau, a communiqué le feu à ses vêtements.

Sa fille Lillie, âgée de 12 ans, en entendant les cris de sa mère, s'est précipitée à son secours et a réussi à éteindre les flammes, mais pas avant d'avoir été elle-même grièvement brûlée. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Incendie.

Hier matin, un peu avant onze heures, un incendie a éclaté dans une maison rue Urquhart 1633, occupée par M. Emile Marquez. La bâtisse qui appartient à M. Louis Felter, a subi des avaries d'environ $250. Les meubles de M. Marquez ont été également endommagés. La maison voisine, occupée par Emma Stephens et Ferdinand Roussell, a subi de légères avaries.

Grand Jury.

Les membres du Grand Jury se sont réunis, hier matin, en séance régulière. Ils ont ouvert une enquête au sujet de deux meurtres commis dernièrement, et se sont ajournés, sans avoir porté d'accusation.

Les récoltes en Louisiane.

Durant la semaine finissant le lundi, 20 septembre, la température a été, en Louisiane, de 4 degrés plus élevée qu'à l'ordinaire. Il en a été de même, au nord aussi bien qu'au sud de l'état.

Quant aux pluies, elles ont été extrêmement abondantes, dans la partie sud est de l'état. A Port Eads, on a rapporté 2 pouces 30, et à la Nouvelle-Orléans, 1,50

Le temps a été généralement favorable aux travaux de la récolte.

Il n'y a eu de pluie que deux jours dans les paroisses du sud et qu'un jour dans celles du nord.

La cueillette du coton marche rapidement vers la mi-octobre, tout le coton sera ouvert et le travail achevé dans les paroisses du nord. Le coton a très peu souffert dans ces derniers temps.

Dans les paroisses du sud-ouest, le riz a été légèrement endommagé. La graine a été vivement secouée par les vents et est tombée, en certains endroits. Mais, en général, la récolte est bonne et la qualité excellente, surtout dans les terres bien irriguées.

Le temps est toujours favorable à la canne. Seulement, il y a eu des vents violents qui l'ont fait verser, le long de la côte du golfe.

La rentrée du maïs et la fenaison se sont faites dans de bonnes conditions. Seulement, le long de la côte sud ouest, les vents ont endommagé les foins.

On se plaint des pâturages dans le nord de l'Etat, et les petites récoltes laissent beaucoup à désirer.

L'affaire Holt.

Il s'est passé, hier, au Bureau de Santé, une scène étrange.

Il y a une loi qui ordonne à tout médecin de faire, dans les 24 heures, au Bureau de Santé, son rapport sur tout cas de maladie contagieuse qu'il a pu constater, sous peine d'une amende de $25 ou 30 jours de prison. C'était pour ne pas s'être conformé à cette loi, ou tout au moins pour s'expliquer à ce sujet, que le Dr Holt, ancien président du Bureau de Santé, était sommé de comparaitre. C'est ce qu'il a fait.

Très peu de monde dans la salle, les membres du Bureau, quelque reporters et une douzaine de curieux, la plupart, amies du Dr Holt.

M. Howard l'avocat du Bureau était à son poste. C'est lui qui a fait l'interrogatoire.

Quand, avant même que la question ne fut posée, M. Odenheimer, a demandé l'ajournement, on a compris tout de suite que cette séance n'aboutirait à aucun résultat sérieux,

A toutes les questions que lui a posées l'avocat, le docteur a répondu qu'il avait fait ses déclarations dans le temps voulu ; seulement, il les avait faites par lettre, le dimanche, après 4 heures de l'après-midi.

Puis, prenant la parole, à son tour, il a demandé au Bureau de lui dire en vertu de quelle autorité il l'avait sommé de comparaitre.

Le Dr Olliphant lui a répondu qu'il n'avait qu'à consulter la lettre qui lui était adressée ; il était simplement requis de se présenter. A la rigueur, il pouvait s'en dispenser.

Sur quoi, le Dr Holt, après s'être plaint du ton de la missive qu'il avait reçue, a pris son chapeau, salué l'assemblée et s'est retiré.

Naturellement cette séance publique a été suivie d'une séance exécutive dont nous ignorons les détails. Tout ce que l'on sait, c'est que le Dr Olliphant a eu plus tard un entretien avec le maire et que le chef de la police Gaster a été appelé, plus tard, par M. Flower.

L'œuvre de M. Farrar.

L'inspecteur Farrar a fait hier son rapport et donné les détails des travaux accomplis par sa brigade, avec l'aide de M. A. L. Lanauze. Tout le bloc 55, rue Hôpital, entre Chartres et Decatur, a été parfaitement désinfecté et assaini. On a a employé dans ce but le feu et l'eau. Les italiens même les plus ignorants se sont montrés zélés dans cette circonstance. M. Farrar pour les encourager, leur a fait distribuer $5 en nickels.

Il y avait de 300 à 400 personnes dans 5 maisons, et probablement 1,500 dans tout le bloc. Le docteur Miston a soigné plusieurs de ces malheureux, qui souffraient, depuis plusieurs jours, sans avoir reçu de soins, il a trouvé un cas suspect.

Attaqué par un italien.

Hier soir, vers sept heures et demie, M. A. A. Lanauze, inspecteur du Bureau de santé, en voulant entrer dans une maison rue Hôpital 217, afin d'en faire l'inspection, a été attaqué par un italien inconnu qui a menacé de le tuer, s'il entrait. M. Lanauze a appelé la police à son secours, et accompagné du caporal Sbisa il est entré dans la maison, mais l'individu avait disparu.

L'Œuvre de l'Assainissement.

Voici les noms des personnes qui se sont offertes à assainir elles-mêmes leur quartier :

I. E. Glenny, State, Garfield, Webster, Pitt ; A. Mendes, Troisième, St-Charles, Prytanée, Quatrième ; A. Fabacher, Prytanée, Général Taylor, Constantinople, Colisée ; M. J. Sanders, Henry Clay, Saratoga, Sud Franklin ; M. Warriner, avenue Carrollton, Zimple, Dublin, Elm ; E. F. Henderson, Marengo, Général Taylor, St-Charles, Perrier ; N. Puech, Première, Camp, Philip, Chestnut; F. R. Watts, Girod, Julia, Camp, St-Charles; A. Wicker, Douane, Rocheblave, Tonti, Canal; J. R. Westerfield, avenue Peters, Octavia, Liberté, Howard; W. L. Hagen, Baronne, Dryades, avenue Howard, Calliope; H. H. Kahn, Miro, Tonti, Palmyra, avenue Cleveland; W. F. Paige, Carondelet, St-Charles, Julia, Girod; L. L. Schwartz Canal, Bourbon, Royal, Douane; E. J. Hamilton, Chestnut, Colisée, Huitième, Neuvième; F. Staub, Camp, Chestnut, Cadiz, Jena; J. J. Bayle, Conti, Bienville, Basin, Remparts; C. T. Badger, Washington, Quatrième, Colisée, Prytanée; S. Bonito, Clio, Carondelet, Baronne, Erato; H. Mestayer, Ursuline, Orléans, Miro, Tonti; C. F. Low, avenue Jackson, Philip, Baronne, Brainard; L. DeBuys, Camp, Calliope, les avenues Howard et St Charles; E. Jordy, Constance, Constantinople, Général Taylor, Magasin; J. O. Seligman, l'avenue Hagan, Carrollton, Canal au Nouveau Basin; C. W. Barrier, Broad; Bayou St Jean, Esplanade, Maurepas; C. W. Jones, Dupré, Esplanade, DeSoto Bayou St Jean; P. Berry et F. T. Landfried, Cleveland avenue, Tulane avenue, Claiborne, Canal, Robertson, Prytania; R. P. Lesassier' Prytania, Harmony, Pleasant, Coliseum ; F. W. Young, Jackson avenue. Philip, Prytania, Coliseum ; T. H. Ferguson, Roman, Palmyra, Prieur, Cleveland avenue ; Harry Klink, Royale, St-Louis, Conti, Chartres : R Jamieson. Baronne, Julie, avenue Howard, Dryades; J. Austin, Walnut, Général Hood, Wall, Audubon ; J. De Jean, Dryades, Remparts, Erato, Clio; J. T. Hayden, avenue St-Charles, Toledano, avenue Louisiana, Prytanée; G. H. Green, Colisée, Prytanée, Pleasant, Toledano; J. M. Pagaud, Philippe, Chestnut, Colisée, Première ; T. L. Raymond, State, Webster, Hurst, Garfield; L. E. Moore, Colisée, Seconde, Chestnut, Première; C. E Bernard, avenue Cleveland, Canal, Prieur, Roman ; W. A. Drennan, avenue St Charles, Joséphine, Baronne, Brainard ; T. J. Stanton, Canal, Roman, avenue Tulane ; W. B. Stansbury, Douane, Bourbon, Bienville. Royale ; M. F. Quesnot, Royale, St-Philippe, Chartres, Ursulines ; T. G. Ryckman, Camp, Bordeaux, Valence, Magazine ; B. T. Waldo, St Charles, Benjamin, Hurst, Henry Clay, Webster ; H D. Coleman, St-Charles, Carondelet, Amelia, Péniston : J. D. Rouse, St Charles, Carondelet, Troisième et Quatrième ; E J. Vez, Laurel, St-Mary, Felicity et Annonciation ; Dr J. Bauer, Barracks, Bourgogne, Ramparts et Esplanade ; L. E R. Kay, Tulane avenue, Gravier, Dorgenois et White ; L. L. Lincoln, St-Charles, Upperline, Robert et Carondelet ; J. J. Donahoe ; Liberté, Jackson, Philip et Howard ; J. B. Gribble, avenue Louisiane, Toledano, Colisée et Chestnut ; E. R. Boehler, Douane, Bienville, Rocheblave et Dorgenois ; A. Larrieu, Quartier, Hôpital, Chartres et Decatur ; J. B. Richardson, Prytanée, Félicité, Polymnie et St-Charles : H. Hammett, Magasins, Ste-Marie et place Magasins ; F. L. Richardson, Chestnut, Camp, Sixième et Septième.

Bulletin Officiel Quotidien

Le Bureau de Santé de la Louisiane annonce officiellement la situation, en en qui concerne la fièvre jaune, comme suit :

Durant les 24 heures, finissant à 6 heures du soir, mardi 21 septembre.

Cas de fièvre jaune	9
Cas suspects à l'examen	3
Décès	0

RÉCAPITULATION.

Total des cas de fièvre jaune jusqu'à date, 67.

Total des décès de fièvre jaune jusqu'à date, 6.

La majorité des cas en traitement vont bien, suivant les rapports des médecins. Presque tous les premiers cas sont guéris.

S. R. Olliphant, M. D ,
Président du Bureau de Santé de la Louisiane.

Walter C. Flower,
Maire de la N'lle Orléans.

BUREAU DE SANTÉ.

Il y a eu, dans la journée, une séance exécutive, à propos de l'affaire du Dr Holt. Nous ignorons ce qui s'est passé. Nous savons seulement que l'affaire a été référée à M. B. B. Howard, avocat du Bureau.

Le soir, pas de séance.

Cas de fièvre jaune rapportés pendant la journée :

Melville Ward, 1525, St-Joseph, près St-Charles.

Alex. Haley, 541, Dryades.

Fred Goud, 535, Marais, près Toulouse.

C. W. Woods, 1435, Octavia, entre St-Charles et Pitt

— — Woods, 1435, Octavia, entre St-Charles et Pitt.

S F. Joor, 6063, Laurel, entre State et Webster.

R. F. Reynolds, 1703, Colisée, coin Euterpe.

Jos. Roth, 1124, Clouet.

Mme McAndrews, 120, Howard, entre Canal et Gasquet.

— — Bartlett 1528, Calhoun.

— — Lee, 1010, Dublin.

Cas suspects :

Mme A. T. Wimberly, 1718, Prytania.

— Gisfuski, 1234, Decatur.

RAPPORT DE M. E. FARRAR.

Nous continuons notre œuvre comme à l'ordinaire. Nous lavons et brulons toutes les matières qui peuvrent être nuisibles.

Nous avons encore trouvé beaucoup à faire dans certaines localités; mais, grâce à un Italien qui s'est offert à agir comme interprète, nous avons pu faire comprendre à la population ce que nous désirions Tous nous ont volontiers prêté la main et nous ont aidés à disposer des immondices et des résidus des maisons.

Nous avons achevé nos travaux, rue Hôpital, hier; aujourd'hui nous avons entrepris un nouveau quartier, le bloc suivant. Nous n'épargnerons ni l'eau ni le feu Nous avons complètement changé la situation dans ce district. Demain, nous continuerons dans le voisinage.

RAPPORT DU DR DOUSSAN,

QUARANTAINE DES RIGOLETS.

Liste des navires à la station de quarantaine des Rigolets.

Goëlette Henry Loehte, venant de Handsboro, Mississipi, le 19 septembre. Cargaison, résine et térébenthine. Pas de passagers, pas de bagages. Mis en quarantaine, le 20 septembre, à 3 heures de l'après-midi.

Goëlette Alerte, venant de Handsboro, 18 septembre. Cargaison, bois de charpente. Pas de passagers, pas de bagages. Tous bien à bord et pendant la traversée. Mis en quarantaine le 20 septembre, à 6 heures du soir.

Goëlette Ora, venant de la rivière Pascagoula, le 18 septembre. Cargaison, charbon.

RAPPORT DU DR MAXIME LANDRY,

QUARANTAINE DES RIGOLETS.

Je relâcherai de quarantaine, ce matin quatre personnes, toutes venant de Long Beach.

Mais leurs effects ont été désinfectés, ils ont été détenus ici, cinq jours; tous sont très bien, voici leurs noms:

Henry Williams, sa femme et sa fille, résidant 165 rue Dryades; Mme Georgiana March, 522 rue Rocheblave.

Je retiens depuis hier, un mobilier, qui a été surpris, essayant de traverser la quarantaine sur un train de fret.

J'ai permis de passer et de se rendre à la Nouvelle-Orléans, hier matin, et je vous en ai donné avis, par télégraphe, aux personnes suivantes :

R. W. Bank, travaillant tous les jours, depuis le mois passé sur la ligne, entre Griffith et Atlanta. Il est porteur d'un certificat de Santé d'Atlanta.

Victor Werner, allant d'Atlanta à la Nouvelle Orléans. Résidence, 1435, rue Constance. Avait un certificat du Bureau de santé de l'Alabama, et des lettres, des documents satisfaisants pour l'officier de l'Hôpital de la Marine et pour moi-même.

Reçu du maître des bagages du train No 3, six malles de Mississipi City, suivant le rapport du conducteur du train. Ces malles sont marquées Mme C. Mehle, 4114, avenue St-Charles. Deux sont ouvertes et quatre cadenassées Comme il faut qu'elles soient désinfectées, je voudrais avoir les clés ou être autorisé à les ouvrir de force.

J'ai reçu l'aide de deux nouveaux officiers qui ont été envoyés ici, hier soir; ils me seront d'une grande utilité. L'officier McCormack serait bien aise, s'il est possible, d'avoir un car réfrigérant propre et vide, qui servirait à désinfecter les objets. Il y a ici trois cars en station, un seul suffirait pour les fumigations, s'il est bien clos. Les deux autres peuvent être enlevés.

Tout le monde ici va très bien.

Du Dr Landry :

Retenu, hier matin, sur le No 3, allant au sud, les personnes suivantes:

George Fay, parti d'Atlanta il y a deux semaines, porteur d'un certificat de santé d'Atlanta. Etait à Biloxi au commencement du mois; en est parti au milieu de la panique.

Henry Miller, parti d'Atlanta, il y a seize jours, avec un certificat des autorités sanitaires d'Atlanta; était à Biloxi, avant de partir pour Atlanta; tous les deux sont en quarantaine chez M. Harvey Cree.

Faut il les retenir 5 ou 10 jours? M. Miller déclare qu'il n'a jamais été en contract avec la fièvre.

Reçu les clés des six malles de Mme Mehle, je les ai fumigées et expédiées par le train de ce matin.

Je voudrais savoir que faire avec Webster et Fellet. Ils sont bien et très anxieux d'être relâchés.

RECU DE L'OFFICIER DE SANTÉ R' M SWEARING, D'AUSTIN, TEXAS:

En reponse à votre lettre du 15 septembre, concernant ce qu'il faut faire des sucres et mélasses avant de les expédier de la Nouvelle-Orléans et s'ils seront reçus dans l'Etat du Texas, s'ils sont accompagnés d'un certificat convenable, j'ai à vous dire qu'ici la population est frappée de panique et que les autorités quarantenaires locales feront certainement opposition à cette entrée. J'espère que dans quelques jours l'émotion sera apaisée et que l'on se rendra à la raison. Ce sera toujours pour moi un plaisir de seconder votre excellent Bureau dans ses efforts héroïques pour maintenir la loi et protéger la santé publique.

CORRESPONDANCES

Le Président des chemins de fer N. O. et N.E., M.C.C Harvey, a écrit au Bureau de Santé qu'un train parti de Monroe, ayant à bord les autorités de la ville, avait été arrêté à la station de quarantaine, à deux milles à l'ouest de Delhi. A Delhi on avait fait savoir aux voyageurs qu'il y avait 2 cas de fièvre jaune dans la localité et qu'elle avait été mise en quarantaine.

Il désirerait que l'on fit une enquête sur la situation dans le nord de l'Etat. Il y règne une véritable panique. La moindre indisposition est mise sur le compte de la fièvre jaune. M. Harvey demande que l'on fasse immédiatement une enquête; sans quoi, toute espèce de déplacement deviendra impossible; il en résulte d'effroyables pertes.

Le Bureau a reçu à ce propos le télégramme suivent de Monroe,

21 septembre.

La maladie règne près de Delhi. Une stricte quarantaine est établie. Impossible de passer. Ne peut on faire examiner les cas par des médecins de Vicksburg?

Les patients demeurent à 10 milles de cette ville.

Frank P. Stubbs.

Objets retournés.

Le sergent Creagh du sixième précinct, a ouvert une enquête, hier soir, relativement au vol commis dans la demeure de Mme Annie Leech, rue Magazins 2122, et a mis en état d'arrestation une négresse du nom de Susanne Mitchell, qui a travaillé deux jours chez Mme Leech.

Elle a accompagné le sergent chez une nommée Lizzie Rawlings, rue Septième 1116, où les bijoux ont été retrouvés.

Henry Ellis, Lizzin Rawlings et Annie Holmes ont été également arrêtés.

Vol considérable.

Hier matin, M. Joseph Denn, propriétaire d'un débit de liqueur à l'angle des rues Tchoupitoulas et Robin, a déclaré à la police que $225 avaient été volés dans son coffre-fort dans sa chambre à coucher.

Lundi dernier Mme Denn a donné la clef du coffre à la femme pour chercher un objet et celle-ci a pris un billet de $100 dans un paquet de $2,000 qui se trouvait dans le coffre. Depuis lors, Annie a pris $125 de la même façon.

Le caporal Cleary et les agents de police Sass, Cohen et Malone chargés de l'affaire ont arrêté une femme de couleur du nom d'Annie Williams, âgée de 18 ans qui était au service de la famille depuis quatre ans.

Elle a avoué avoir commis le vol et a donné le nom de Joe Hillner, comme complice. Ils ont tous deux été écroués au poste du deuxième précinct.

NOUVELLES A LA MAIN.

Blessé. — A dix heures et demie, hier matin, Wm Dent, couleur, en maniant un revolver dans sa chambre, rue Amelia, 717, s'est accidentellement blessé à la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Blessure. — Leon Stentz et Don Biard, deux gamins âgés de 12 ans, s'amusaient avec un canif à l'angle des rues Berlin et Tchoupitoulas, lorsque Biard a été blessé au dos par son camarade. Il a été transporté à son domicile rue Tchoupitoulas 4219, où il a reçu les soins du docteur Seeliger.

Vols—Un voleur s'est introduit, hier après-midi, dans la demeure de Mme Bertucci, rue Dryades près Tchoupitoulas et s'est enfui, en emportant des bijoux d'une valeur de $58.

Chute. — Dominick Lala, un ouvrier, domicilié rue Lizardi, 630, en travaillant, hier après-midi, à l'angle des rues Peters et Alabo, est accidentellement tombé et s'est blessé à l'épaule gauche. Il a été conduit dans une pharmacie des environs où il a reçu les soins du docteur Renshaw.

— W. J. Penegery, domicilié rue Carondelet 2718, rapporte à la police qu'un voleur est entré chez lui, hier matin, et y a pris un fauteuil d'une valeur de $6.

—Ces jours derniers la résidence de Kate Vaughn, rue Remparts, 1334, a été visitée par un voleur, qui a fait siens des objets d'une valeur de $17. Mary Dixon, une femme de couleur, au service de Mme Vaughn, est accusée du vol.

—Pendant l'absence de Mme Leech, hier matin, un voleur a pénétré dans sa demeure, rue Magasine, 2122, et a fait main basse sur des bijoux évalués à $145.

— Ces jours derniers, un voleur a pénétré dans l'appartement de Max Sebert, rue Sud Peters, 600, et a pris dans une malle une bague en diamant évaluée à $40.

Prompte guérison des maladies.

Une guérison rapide des maux tels que : l'affaiblissement des organes digestifs ; l'imperfection du travail d'assimilation ; l'inactivité du foie, des reins et de la vessie, tous maux qui entraînent souvent à leur suite les maladies nerveuses, est assurée par l'usage du "Hostetter's Stomach Bitters".

Ce médicament dont la pureté de composition a été démontrée par l'analyse a mérité la faveur du corps medical tout entier, par son goût exquis, ses qualités reconstituantes et ses propriétés curatives.

Il est naturel que l'on préfère un fortifiant tel que celui-là aux drogues minérales, souvent indigestes et désagréables au goût, et aux panacées non-sanctionnées qui sont parfois offertes au public.

Cette opinion est assurément celle de la nation tout entière s'il faut en juger par les demandes que l'on fait de ce tonique, du Maine au Pacifique, de l'Amérique Centrale, des Colonies Anglaises et Espagnoles et de toutes parts.

A l'étranger aussi bien que chez nous son efficacité est indiscutée, et il est reconnu que sous son influence bienfaisante toutes les affections ci-nommées sont merveilleusement guéries, ou avantageusement combattues.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 22 SEPTEMBRE 1897.

Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M

Rivière Ouachita—CITY OF CAMDEN, 5 P M

St-Louis—H. M. HOXIE et barges, à 5 P M

Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 P M

MAURY—Décédé hier, à 6 heures du soir, à l'âge de 64 ans, JEAN MAURY, natif de Lanand, France. Les amis et connaissances, les membres de la K. of H. Lodge et de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence 1713, rue Bienville.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

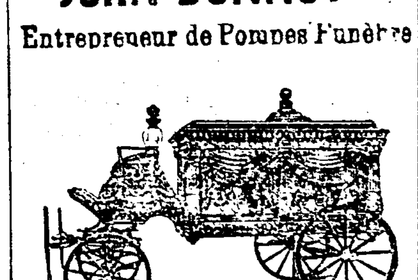

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14 juin—3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

1128 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

25av—3m

Succession de Joseph Prograis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,539—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eliza Prograis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier

E A. Weil, avocat, room 208 Hennen Bd'g
22 sept—22 28—1 oct

Succession de Mme M. A. Levi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,024—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Caledonia Newman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Farrar, Jonas et Kruttschnitt
25 août—25 28 sept—28

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir, matinées mercredi et samedi.
Compagnie d'opéra de JULES GRAU.
Plus fort, plus large et plus grand que jamais.
Dimanche, lundi, mardi mercredi et matinée mercredi, **BOCCACCIO**,
Introduisant la fameuse Widow Dance.
Jeudi, vendredi, samedi et matinée,
BOHEMIAN GIRL.
Prix, 10, 25 et 50 sous. Matinées 25 sous à toutes les parties de la salle.
Dimanche, 26 Sept.—**FRA DIAVOLO.**
21 sept—5f

Théâtre St-Charles.

Ce soir et toute la semaine. Matinées—Mardi, jeudi et samedi à midi.
La meilleure des pièces :
Deux Continents l'ont endossé.
HUMANITY.
25 Personnes, 6 Chevaux, 20 Fox Hounds.
La semaine prochaine—THE DEVIL'S AUCTION.
21 sept—5f

EMILE POMES,

AVOCAT

137 rue Carondelet,

8 sept—1a Gallier Court.

Pour un Engagement

—OU UN—

MARIAGE

....La chose la plus indispensable est une magnifique BAGUE avec un joli DIAMANT ou autres PIERRES PRECIEUSES pour le premier; et une BAGUE EN OR SOLIDE ou ALLIANCE pour le second.
....Vous pouvez avoir les meilleurs et à plus bas prix

—CHEZ—

FRANTZ BROS. & CO.,

BIJOUTIERS,

— Successeurs de —

FRANTZ & OPITZ,

No 129

RUE BOURBON.

12 sept—1 an

AVIS IMPORTANT.

Le et à partir de dimanche le 19 septembre l'Illinois Central discontinuera les trains No 24 quittant à 7 heures A. M., et le No 23 arrivant à 9 heures P. M., entre la Nouvelle Orléans et Fulton, Ky.

WM MURRAY, D. P. A.

O. M. DUNN. Supt.
19 sept—19 21 22

AVIS IMPORTANT.

Le et à partir de dimanche le 29 septembre le Yazoo & Mississippi Valley R. R. discontinuera les trains Nos 33 et 34, quittant la Nouvelle Orléans à 4:30 heures P. M., et arrivant à 9:10 heures A. M.

O. M. DUNN, Supt. — WM. MURRAY. D. P. A.
19 sept—19 21 22

A LOUER—Une grocerie et buvette ayant été occupée comme telles plus de 30 ans. S'adresser à Marie Abadie, coin St-Claude et St-Philippe. 19 sept—7f

Mandeville et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 16 septembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Madisonville. Tchefuncta River et Old Landing dimanches par le train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod'

W. G. COYLE & CIE., Agents,
No 323 rue Carondelet, coin Union.
28 mars—

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Maçonnique, Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1897.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au jeudi 23 septembre à 4 heures P. M., pour les travaux en terre et de revêtement sur la levée des rues de Protection à celle du Général Scott, à Carrolton, contenant environ 74,500 yardes cubes de travaux de terre, et environ 192,000 pieds de mesure de planche pour le revêtement.

Dépôt de $500 et sécurité de $9 000.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé. Pour les plans, spécifications, blancs pour soumissionner et pour plus amples informations s'adresser au bureau.

OTTO THOMAN,
Président.

T. J. DUGGAN,
Secrétaire.
19 sept—19 21 22 23

PERDU—Le 13 septembre 1897, dans les chars du chemin de fer Orléans, ou dans la rue des Ursulines, un certain billet à recevoir tiré par Josias A. Larose et autres, pour le montant de deux mille dollars, daté le 27 juin 1895, et payable à un an de date et stipulé comme portant intérêt à un taux de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'à paiement et paraphé Ne Varietur par John R. Legier, notaire. Les tireurs du dit billet ont été notifiés et le paiement en a été arrêté. Une récompense sera payée à quiconque le rapportera à Robert Legier, avocat, No 144 rue Carondelet.
21 sept -21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. —No 52,449 — Division D—Léon Beneditto vs ses créanciers— Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Léon Beneditto, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire, à son bureau No 323 rue Baronne, en cette ville, commençant lundi 25e jour d'octobre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudits pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Michel, Ecr., avocat, antérieurement appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit réappointé pour représenter les dits créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1897.

Signé : F. A. MONROE,
Juge de cette cour. Div. C, agissant pour l'Hon N. H. Bightor, juge Div. D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 sept—22—1 23 oct

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New-York est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. nil—dim

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles élégants,—Actions, Un grand coffre-fort en fer à combinaison de Macneale et Urban.

Meubles de bureau, Camions Charettes, etc.

Succession de Samuel Boyd.

No 52,253.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, LUNDI, le 27 septembre 1897, il sera vendu à l'enchère publique, aux endroits et heures ci dessous désignés, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 10 septembre 1897, pour le compte de la dite succession.

A 10 heures A. M.

A la Presse Shippers coin des rues South Peters et Henderson—

Un grand coffre fort en fer à combinaison de Macneale et Urban :

3 camions, charrette, meubles de bureau, etc.

A 11 heures A. M.

Au No 918 rue Terpsichore, entre Camp et Magazine—

Meubles élégants en bois acajou, bois de rose noyer de salon, de chambres à coucher, corridors et salle à manger.

2 actions de l'University Publishing Co de N. Y., de $25 chacune.

10 actions N. O. Texas et Colorado R R. Co

36 actions Alabma San Juan Mining Co.

1 action La Jockey Club.

100 actions Ormus Gold & Silver Mining Co.

25 actions Louisiana Drainage et Paving Co, etc., etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

14 sept—14 19 23 27

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Jolis Lots pour Bâtir, Bien Situés, Dans la Ville Progressive d'Alger.

Mme Mary McCarthy, femme de Thomas Howe, vs Thomas Howe, son époux.

No 51,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 21 octobre 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 septembre 1897 et signé le 14 septembre 1897 par l'Honorable Geo H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, siégeant à la place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir—

Onze certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville (Alger) dans l'ilet borné par les rues Valette, Jackson (maintenant Slidell) Chestnut (maintenant Belleville) et Market (maintenant avenue Opelousas) désigné par les Nos 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 21 et mesurant comme suit : les lots 2, 4, 6 et 8 chacun 30 pieds 9 pouces sur l'avenue Opelousas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 10, 30 pieds sur la rue Belleville sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 12, 30 pieds 4 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 14, 30 pieds 3 pouces sur la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16, 31 pieds, 5 pouces 4 lignes sur la rue Slidell sur 120 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 18, 31 pieds 5 pouces 2 lignes sur la rue Slidell, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 20, 30 pieds sur la rue Slidell sur 120 pieds 10 pouces de profondeur et façade sur la rue Valette et formant l'encoignure des dites deux rues.

Le lot No 21, 30 pieds sur la rue Vallette sur 137 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est la seule vacante du voisinage et offre une chance pour site de famille, placement sûr et augmentant de valeur. Les lots environnants sont entièrement bâtis.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles de l'année 1897 en sus du prix de leurs adjudication ; 10 pour cent seront requis comptant du prix de leur enchère au moment de la vente. Les actes de vente pardevant A. Hero, Jr, notaire, aux frais des acquéreurs.

19sept—19 25—oct 3 10 17 21

PAR JOS. PILIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'établissement bien connu de Pompes Funèbres de Labat & Ray à l'encan.

Jeudi, 30 septembre 1897, à 11 heures A. M.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 53 541.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, signé le 17 septembre 1897, je procéderai à la vente à l'encan, JEUDI 30 septembre 1897, à 11 heures A. M. au No 1308 avenue Nord Remparts, près Quartier, des articles ci-après décrits, à savoir—

Un corbillard noir et un blanc, quatre voitures, un buggy, un wagon à transfert, un wagon à quatre roues, chevaux, harnais, cercueils et un grand et joli assortiment de garnitures de cercueils

Aussi un coffre fort en fer, un R. T. Desk et chaises, etc.

Conditions—Comptant.

JOS PILIÉ,
Encanteur.

19 sept—19 26 30

Dans l'affaire de la liquidation de Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44 436—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. W Brown et T. H. Sampson, liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

21 sept—21 25 30

Interdiction de la Veuve Julien Duffart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,061 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ermina Wadsworth, exécutrice testamentaire dative de Jac. Walsworth le curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

21 sept—21 25 30

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

A la N'lle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp